



Lamothe

*BONNE
ANNÉE
2024*

*Bulletin Municipal n° 68
Janvier 2024*

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Le mot de Monsieur Le Maire

À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus sincères ; que 2024 vous apporte la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets. J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont été éprouvés par un deuil ou une maladie.

Depuis deux ans, notre bulletin municipal a évolué et vous êtes nombreux à nous féliciter pour ces changements. Vous n'y retrouvez plus les comptes-rendus de réunions de la Communauté de communes, du S.I.C.T.O.M., du Syndicat des eaux de Fontannes et du S.I.D.E.C. (vous pouvez les consulter sur leurs sites respectifs). Par contre, de nouvelles pages très illustrées avec des informations plus ciblées sur la vie de notre commune et des lamothois. Félicitations aux membres de la commission pour cette évolution.

Les travaux du quartier de La Côte rie viennent de se terminer avec la plantation des espaces verts. Une page sera consacrée à ces travaux dans le prochain bulletin.

Dans ce numéro vous trouverez un article sur la reconstruction des vestiaires du stade qui ont brûlé en mars 2023.

Pour 2024, les travaux de la piste forestière du haut de la rue du Verger des Roches à St Cirgues sont programmés au printemps.

Nous allons aussi lancer l'aménagement de la cour de notre école avec plus de végétation et un espace destiné aux jeux de ballons. Et le projet de parc photovoltaïque sur le site de La Quille, avance doucement. Lors de la réunion du C M du 23 février 2023 nous avons décidé de remplacer certaines lampes de l'éclairage public par des LED, beaucoup moins énergivores, projet subventionné à hauteur de 33% (route d'Auzon, quartier de la Coste, route de Brioude, rues de la Pale bleue et de L'Espardijou et route d'Agnat).

Notre salle des fêtes a été très demandée cette année (42 locations pour des associations lamothoises, 27 pour des particuliers) ; malgré tout,

ces réservations ne couvrent pas les charges. Un petit rappel : si nous appliquons un tarif plus intéressant pour les lamothois qui ont aidé à son financement et qui contribuent à payer les charges avec leurs impôts, ce n'est pas pour que certains d'entre vous la louent à leur nom pour la prêter aux amis... (Nous tolérons uniquement une location aux habitants de la commune en cas de prêts pour des événements concernant leurs enfants, mariage, baptêmes anniversaires...) J'ai constaté quelques abus cette année et je vais y veiller personnellement en 2024. Le règlement de la location sera modifié en ce sens.

Je remercie encore une fois les employés communaux pour leur implication dans les tâches qui leur sont confiées.

Je reste à votre disposition lors de mes permanences en mairie les lundis, mardis et jeudis de 10 heures à 12 heures.

Bonne lecture et tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Vœux pour 2024

Bulletin municipal

Projets 2024

Salle des fêtes



LE PIRE EST-IL NÉCESSAIRE ?

Le catastrophisme est une activité qui s'est fortement développée au cours de ces dernières années, faisant les choux gras des professionnels de l'information. Ces derniers profitent alors d'un penchant inavoué au voyeurisme, celui d'une population toujours plus avide de faits divers, de crimes, de guerres et de misère...

Or, quelques simples considérations historiques nous révèlent que le destin de l'humanité n'a jamais cessé de progresser depuis des siècles, que ce soit en nombre d'individus, conditions d'accès à la nourriture, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, etc. Et les problèmes sociaux que nous rencontrons aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui préoccupaient les philosophes de l'Antiquité, par exemple.

Alors, chacun de nous a le pouvoir de s'opposer à cette manière pessimiste de voir le monde, qui nous est imposée. Il suffit pour cela d'être capable de s'émouvoir encore de quelques éléments parmi les plus simples qui viennent agrémenter notre quotidien. Et on s'aperçoit que cet exercice intellectuel est facilité lorsqu'il s'agit de problématiques qui nous sont plus proches, plus familières.

Ainsi, la politique locale est-elle souvent perçue comme moins violente, moins désespérante que celles nationale et internationale...

Chacun pourra tenter de s'en convaincre en prenant connaissance des différents sujets que vous proposent vos élus dans ce bulletin, et plus particulièrement à l'occasion du bilan de mi-mandat de l'équipe municipale.

**Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude**



Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi

9h00-12h00

& 14h00-19h00

Mercredi

& Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30

RÉTROSPECTIVE 2023

Travaux de la Côterie

L'année aura été marquée par l'aménagement du quartier de la Côterie. Le syndicat des eaux de Lamothe Fontannes a profité de l'occasion pour remettre en état les réseaux d'eau. Les travaux des réseaux secs, de voirie et d'embellissement ont pour but d'apporter un meilleur cadre de vie aux habitants.

Aménagement chemin d'accès salle polyvalente

Dans la continuité de l'aménagement de la salle polyvalente, un chemin d'accès en sable stabilisé a été créé par les agents de la commune et du SIVOM

Aménagement des bâtiments communaux

Le bâtiment du pont de Lamothe a été aménagé avec la création d'atelier isolé permettant de stoker du matériel et de travailler dans de meilleures conditions. Travaux réalisés par les agents communaux et le SIVOM

Extinction de l'éclairage public

Depuis juin, l'extinction de l'éclairage est programmée de 22h00 à 5h00 afin de limiter nos dépenses énergétiques. Le réseau sera progressivement équipé de lampe LED.

Cérémonies des 8 mai et 11 nov

Ce sont toujours des moments importants pour notre devoir de mémoire. Merci pour la participation des élèves de l'école et des représentants des associations.

Radars Pédagogiques

Installation d'un radar, il permet de sensibiliser les conducteurs à la vitesse en entrée d'agglomération. Il sera déplacé régulièrement.

Repas du CCAS

Le traditionnel repas du CCAS au mois d'octobre permet aux lamotheois de plus de 70 ans de partager un après-midi autour d'une bonne table.

Incendie des vestiaires du stade

Dans la nuit du 13 au 14 mars, l'incendie des vestiaires de notre club de foot a touché toute notre communauté. Construit par les dirigeants et les joueurs il y a 50ans, ce lieu de rassemblement faisait partie de la vie des lamotheois. Sa reconstruction est prévue pour 2024.

Visites officielles JP Vigier - E Fèvre

En octobre, Jean Pierre Vigier s'est déplacé pour une visite du chantier de la Côterie. La région est le premier financeur de ce projet. Emmanuel Fèvre, nouveau sous-préfet de Brioude, nous a rendu visite en novembre.

École publique

En juin, pour la fierté des enfants et des parents, la salle polyvalente s'est remplie pour applaudir le spectacle clôturant l'année scolaire. Les élèves de cours moyen ont participé en octobre à l'action « Savoir Rouler à vélo » Le voyage à Paris au mois de mai a ravi nos écoliers et leurs accompagnateurs.

Moment de convivialité Conseil municipal/ agents territoriaux

Le rendez-vous est dorénavant un moment attendu, il permet aux conseillers et aux agents se retrouver pour échanger et passer un moment convivial.

BILAN DE MI-MANDAT

Vos représentants ont décidé d'évaluer leur action en se référant au programme qu'ils avaient présenté lors des dernières élections.

Voirie

Programme

- ❖ Réfection de la rue de la Côteerie et de ses impasses
- ❖ Réfection rue de Vialle
- ❖ Rue du Valla
- ❖ Route du stade
- ❖ Route de Cougeac au Pont de Lamothe
- ❖ Entretien voirie communale

Réalisé

- ✓ Réfection de la rue de la Côteerie et de ses impasses
- ✓ Réfection rue de Vialle
93 249 € / 37% subvention
- ✓ Rue du Valla
36 821 € / 62% subvention
- ✓ Entretien voirie communale

À réaliser

- Route du stade
- Route de Cougeac au Pont de Lamothe
- Entretien voirie communale

Engagements supplémentaires

Piste Forestière (50 306 € au budget subventionné à 80%) - Rue de la Chaussade - Impasse de la Fontaine

Embellissement - Cadre de vie

Programme

- ❖ Terminer l'enfouissement réseaux électriques
- ❖ Organiser espace salle polyvalente
- ❖ Construction mur rue des Treilles
- ❖ Restauration petit patrimoine
- ❖ Aménager des parkings et étudier le problème au tour du bar restaurant
- ❖ Cour de l'école et son aire de jeux

Réalisé

- ✓ Salle polyvalente
(21524€ autofinancé)
- ✓ Mur rue des Treilles
- ✓ Parking Rue Pâle Bleue + Impasse du Prieuré

À réaliser

- Terminer l'enfouissement réseaux électriques
- Restauration petit patrimoine
- Cour de l'école et son aire de jeux

Engagements supplémentaires

Création belvédère et passage piétonnier entre La Côteerie et la Grande rue (100 000 € subvention 70%)

Sécurité : - mise en sécurité de l'école (2 800 € autofinancé) - Radar pédagogique (2 069 €) - Panneaux de signalisation (école/limitation vitesse, hauteur, charge)
- Passage piéton (route d'Auzon et route de Champagnac) / Râtelier vélos

Portail Famille (gestion cantine)

Éclairage Public (Extinction nocturne + changement lampe sodium en LED)

BILAN DE MI-MANDAT

Bâtiments Communaux

Programme

- ❖ Terminer les projets en cours (Toiture Local technique)
- ❖ Panneaux photovoltaïques
- ❖ Entretien des bâtiments
- ❖ Toiture de l'église
- ❖ Réparations intérieur église

Réalisé

- ✓ Toiture Local
55 016 € / 69% subvention
- ✓ Ateliers/École/Salle polyvalente/Mairie

À réaliser

- Panneaux photovoltaïques La Quille
- Toiture de l'église
- Réparations intérieur église

Engagements supplémentaires

Aménagement ateliers municipaux (entre 5 000 € et 8 000 €)
Climatisation école (5 052 €) - Protection solaire Mairie (4 795 €)
Isolation et parquet d'une salle de classe

Divers

Programme

- ❖ PLUI : conserver terrains constructibles et favoriser nouveaux habitants
- ❖ Soutien à l'école
- ❖ Communication : BM et site internet
- ❖ Colombarium
- ❖ CCAS : maintien repas + colis + banque alimentaire
- ❖ Défibrillateur
- ❖ Aides encadrées pour l'habitat : ANAH/OPAH/aides communales

Réalisé

- ✓ Nombre de PC : 22 acceptés
- ✓ Matériel informatique /Sorties (10 227 € / 70% subvention)
- ✓ Amélioration BM (0,85 € /bulletin)+ site
- ✓ Colombarium (7 639 € / autofinancé)
- ✓ Repas(77 participants, colis) remplacement de la banque alimentaire par subvention
- ✓ Défibrillateur (1 407 € autofinancé)

À réaliser

- Programme en cours avec CCBSA

Engagements supplémentaires

Application Illiwap (150 €) - Dépliants touristiques (500 €)
Reconstruction vestiaires stade (environ 350 000 € / indemnité assurance)
Chantier participatif

Compte-rendu du conseil municipal du 14 septembre 2023

Excusés : Michel Teilhol, William Zanutto, Marie Christine Denis-Rouy, Sophie Benigaud, Serge Cornet.

Isabelle Marchaud est nommée secrétaire de séance. Nombre de votants : 14

Bilan des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Marjorie Pignol dresse l'état des dépenses engagées au 31.08.2023 aussi bien en fonctionnement que pour les principaux projets d'investissement. Conformément au budget prévisionnel, les finances de la commune respectent les lignes directives 2023. Côté investissement, l'achat du trac-

teur tondeuse, le radar pédagogique, climatisation école sont actés et les travaux de la Côterie aboutissent. Concernant ce dossier les subventions obtenues (80%) vont faire l'objet de demande d'acompte afin de rembourser le prêt court terme de trésorerie. Côté indemnisation de l'assurance pour le sinistre du stade, un premier versement a déjà eu lieu et nous permettra de faire face aux premières dépenses.

Illiwap

La commune souhaite compléter ses moyens de communications. Marjorie Pignol et Alain Jarlier présentent l'application Illiwap afin de permettre

à tous les abonnés de cette application de recevoir les dernières informations de façon gratuite, sans abonnement, sans inscription et sans publicité. 14 pour.

Référent déontologue

La loi 3DS impose la nomination d'un référent déontologue permettant de venir en appui aux élus locaux. Deux personnes sur le département sont éligibles à cette fonction : André Frédéric Delay, résident à St Hostien est proposé par Alain Jarlier. 14 Pour.

Redevance d'occupation du domaine public 2023

Orange versera la somme de 1099 € et GRDF la somme de 319 €. Le conseil fait remarquer et regrette qu'une augmentation de ces recettes n'ait été proposée entre 2022 et 2023, néanmoins 14 pour.

Compte Fiscal Unique

En matière de comptabilité, les communes peuvent opter dès 2023 pour le regroupement du compte de gestion et du compte

Bilan des dépenses

Service Illiwap

Compte Fiscal Unique



CR CM 09/2023

administratif en un seul document le CFU. L'objectif est de simplifier la rédaction de la comptabilité des petites communes. 14 pour.

Assurance statutaire

Il s'agit d'un contrat permettant de couvrir les salaires en cas d'arrêt maladie de nos agents. Le 12.12.2022 nous avons confié l'adhésion de ce contrat au centre de gestion. Alain Jarlier a demandé plusieurs devis, les propositions sont plus intéressantes aussi bien en matière de cotisation que de couverture. Le conseil se prononce pour la résiliation du contrat SOFAXI (14 pour) et reporte le choix du nouvel assureur au prochain conseil.

Choix du bureau d'étude et architecte pour le projet de reconstruction des vestiaires du stade

Alain Jarlier demande au conseil de l'autoriser à signer les actes d'engagement pour le dossier du stade (14 pour)



Lettre reçue des familles habitant le quartier de la Coste

Le 29 août la rue de la Coste a été emprunté par un grumier occasionnant de nombreux dégâts aux bâtiments, les riverains demandent une signalisation appropriée. La rue sera interdite aux véhicules supérieurs à 3T500.

Informations et Questions Diverses

- Point sur l'effectif à la rentrée scolaire 2023/2024 : 75 enfants + 5 qui feront leur rentrée début 2024 (enfants nés en 2021), point de vigilance dans les années à venir ...

- Travaux de la Côte-rie : Suite à la réunion du mois d'Avril avec le Président de la Région et suite à la demande de M. le Maire, la sub-

vention de la région passe de 140 000 € à 170 000 € (la région veut être le premier financeur de ce dossier).

- Devis pour poser le garde-corps sur la Rue du Château 4 350 € HT accepté (subvention 80%).

- Achat d'un lave-vaisselle et armoire chaude au Lycée de Bonnefont (1 000 €), celui-ci est installé à la salle des fêtes. L'ancien lave-vaisselle est quant à lui transféré à la cantine scolaire. Nous allons demander un devis pour remplacer le lavabo de la salle des fêtes par une plonge et remplacer la cuisinière existante.

- Projet photovoltaïque « La Quille », projet de bail reçu cet après-midi sa signature sera validée lors de la prochaine réunion du Conseil.

Assurance statutaire

Vestiaires du stade

Questions diverses

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 novembre 2023



Piste forestière

Énergies renouvelables

Projet photovoltaïque

Excusés :

Françoise Rochette,
Wilfried Malige,
Stéphane Archer.
William Zanutto est
nommé secrétaire de
séance. Nombre de
votants : 14

Assurance statutaire

Groupama nous propose un contrat permettant de couvrir 100% des arrêts de travail de nos employés après une franchise de 20 jours pour une cotisation de 6.48%.

L'option d'une franchise à 10 jours est également proposée pour une cotisation de 6.71%.

Le conseil autorise Alain Jarlier de signer le contrat avec 20 jours de franchise.

Piste forestière

La piste sera constituée de 2 plateformes de stockage bois, le chemin existant étant suffisamment large il ne sera pas utile d'avoir une emprise supplémentaire sur les terrains privés. La maîtrise d'œuvre peut être proposée à l'entreprise CPF pour un cout de 8% des travaux HT ou Sylvénergie pour 12%. Le début des travaux étant prévu pour février 2024. 14 votes pour le choix CPF.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

L'implantation des installations des structures d'énergie renouvelable peut être encadrée par la mise en place de zone d'accélération. Ces zones sont alors privilégiées pour les projets sans pour autant être une obligation. Deux zones sont proposées : le terrain de « la Quille » pour son emplacement excentré du village et la zone du Pont de Lamothe pour la présence de nombreux bâtiments professionnels. 13 Pour, 1 abstention (G Pons)

Promesse de bail ENOVA Energie, projet photovoltaïque

La société ENOVA propose un bail pour l'utilisation du terrain de la Quille leur permettant d'exploiter un projet photovoltaïque. Le loyer proposé est de 9300 €/hectare. Aucun investissement n'est supporté par la commune.

Le conseil demande à être vigilant sur l'implantation (en terrasse pour épouser le terrain naturel) et de conserver une surface pour une utilisation communale éventuelle.

Le bail a été lu par une étude notariale qui nous assure sa bonne rédaction.

Le conseil donne son accord pour la signature du bail. 14 pour.

CR CM 11/2023

Cour de l'école : Maîtrise d'œuvre et demande de DETR et de Fond Vert

La réfection de la cour de l'école sera le projet 2024. Une étude faite par le CAUE propose des solutions alliant sécurité, nouveaux espaces verts, zone de jeux. Les enseignants ont été consultés et leur avis sera pris en compte dans le choix du projet définitif.

Les demandes de subvention (DETR et Fond Vert) devant être déposées avant le 01.12.2023 nous proposons de déposer ce projet estimé à 128 000 € HT aux demandes de subventions 2024. 14 pour.

Vestiaires du Stade

L'architecte en charge des plans nous propose un bâtiment de 268m² à construire complété par un auvent de 37m². Le chiffre estimé par Mr Rovira avoisine le montant de l'indemnisation d'assurance.

Le conseil sera très vigilant au non dépassement de cette enveloppe.

Le chiffrage exact sera connu à l'ouverture des plis de l'appel d'offre que nous allons lancer.

Nous nous laissons le choix de revoir le projet si l'enveloppe était dépassée.

Travaux de la Coterie

Conformément à l'arrêté de déport, Marjorie Pignol se retire de la salle du conseil. Les travaux subissent un dépassement de 7 000 €. En cause les diverses modifications apportées.

Participation RASED Brioude

Cette structure permet de venir en aide aux élèves en difficulté. La participation s'élève à 2.28 €/élève soit 152.76 € . 14 pour.

Convention Service commun d'urbanisme

Renouvellement de la collaboration des services de la communauté de communes pour l'instruction des permis de construire.

Bilan de mi-mandat

Un bilan de mi-mandat est présenté par Marjorie Pignol.

Cour de l'école

Vestiaires du stade

Travaux Coterie

RASED Brioude

Convention Urbanisme

Bilan mi-mandat



Compte-rendu du Conseil municipal du 06 décembre 2023

Bon d'achat Noël

Excusées : MME
PIGNOL MME BENI-
GAUD MME DENIS-
ROUY

Absents : MM. MA-
LIGE et ARCHER

MME ROCHETTE
Françoise a été nom-
mé secrétaire de
séance.

Contrat de travail

*Prime pouvoir d'achat
Bon d'achat pour Noël*

Admission non-valeur

Dans le cadre du dis-
positif commercial :
Mon réflexe achat «
chèques-cadeaux lo-
caux » reconduit par
l'Office de Tourisme,
du Commerce et de
l'Artisanat de Brioude
Sud Auvergne, le con-
seil municipal, après
en avoir délibéré, dé-
cide d'adhérer à l'offre
pour les 7 employés
communaux pour un
montant de 100 € par
employés.

Tarifs équipements

Itinéraires randonnée

*Décisions Modifica-
tives : Fonctionnement
et Investissement*

*Contrat de travail voi-
rie à renouveler*

Le Conseil Municipal
décide de renouveler
le contrat à durée dé-
terminée de l'adjoint
technique actuelle-
ment en place pour
une durée d'un an, et
de revaloriser son in-
dennité sur un indice
majoré de 369 à
compter du
1er/01/2024. Le Con-
seil Municipal, après
en avoir délibéré, ap-
prouvé à l'unanimité
cette décision.

*Admission en non-
valeur*

Monsieur le Maire
présente aux Conseil-
lers la liste présentée

par le Trésor Public
concernant les rede-
vances assainissement
qui n'ont pu être per-
çues pour les années
2017 et de 2019 à
2022.

*Tarifs 2024 : salle poly-
valente, cimetièrre, as-
sainissement et droit
de branchement*

Voir tableau

*Actualisation du plan
des itinéraires de pro-
menade et de randon-
née*

Le Conseil Municipal
est informé que le
Conseil Départemental de la Haute-Loire
est engagé dans la ré-
vision du Plan Dépar-
tementale des Itiné-
raires de Promenade
et de Randonnée
(PDIPR) afin de pro-

TARIFS LOCATION PARTICULIERS			
LAMOTHOIS		HORS COMMUNE	
Petite	Grande	Petite	Grande
80.00€	210.00€	200.00€	400.00€
CHAUFFAGE du 1er/10 au 30/04			
Petite salle		Grande salle	
40.00 €		90.00 €	
VAISSELLE			
50 couverts		100 couverts	
30.00 €		60.00 €	

CR CM 12/2023

mouvoir l'activité de la randonnée pédestre en préservant les itinéraires.

Aménagement cuisine salle des fêtes (plonge et cuisinière)

Monsieur expose au Conseil Municipal la nécessité de changer la plonge et la cuisinière de la salle polyvalente. Après débat, et délibération, le conseil municipal décide de ne pas investir pour le moment sur une nouvelle plonge et cuisinière. VOTE :
Pour : 3 , Contre : 10,
Abstention : 0

Redevance GRDF

Monsieur le Maire expose à son conseil, que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur la commune donne lieu au paiement d'une redevance de fonctionnement dite « R1 ». Au titre de l'année 2023, GRDF nous informe que le montant de cette redevance s'élève à 840.30€.

Délibération autorisant M. le Maire à engager, mandater et liquider en dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget prévisionnel conformément aux dispositions de l'Article L1612-1 modifié par la LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 (VD).

Travaux de renouvellement de l'Eclairage Public au bourg

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des travaux de rénovation du parc de luminaires d'éclairage public. Les opérations concernées, réalisées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire, sont susceptibles d'être subventionnées à hauteur de 33% du montant H.T. des travaux dans le cadre du Fonds Vert.



Mise en place d'un acompte sur les factures d'eau et d'assainissement, avec signature d'une convention de reversement sur rôle multi critères avec le Syndicat des Eaux de Fontannes.

Monsieur le Maire informe son Conseil que pour répondre à une demande forte des abonnés de mise en place de la mensualisation sur les factures d'eau et d'assainissement, les Présidents des différents Syndicats Primaires et les services du Syndicat des Eaux du Brivadois se sont rapprochés des services de la DGFIP chargés de la prise en charge et du recouvrement, afin d'échanger avec eux sur la mise en place de cette mensualisation.

Salle des fêtes

Redevance GRDF

Éclairage public

Factures d'eau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACCUEILS DE LOISIRS

Brin de Ficelle – Léo Lagrange



La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne soutient financièrement les Accueils de Loisirs Brin de Ficelle à Fontannes et à Lorlanges, Léo Lagrange à Brioude, ainsi que le Centre social Dédicé de Brioude. Toute l'année, ces associations accueillent les enfants dès l'âge de 3 ans, les mercredis et les vacances scolaires, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Les journées à l'Accueil de Loisirs proposent toutes sortes d'activités

et sont organisées en tenant compte des groupes d'âge.

(3-5 ans / 6-9 / 10-12) et des rythmes biologiques de l'enfant. Pendant les vacances, des thèmes sont définis à la journée ou à la semaine. Des sorties, des échanges, des projets sont proposés, en fonction des besoins et des envies des enfants.

Des mini-séjours, voire des veillées, sont également organisés à proximité des centres pour une découverte en toute sérénité.

**Brin de Ficelle Fontannes
Brin de Ficelle Lorlanges
(Champ Pointu)
Tél. 04.71.74.33.94
www.brindeficelle.fr**

**Léo Lagrange Brioude
Tél. 04.71.50.16.80
accueildeloisirs-brioude-stbeauzire.org**

Grâce au soutien de la Communauté de Communes, les familles bénéficient d'un tarif préférentiel "CCBSA".

Infos au 04.71.50.89.10 ou jeunesse@brioudesudauvergne.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tout enfant de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne bénéficie dans son école d'un accueil périscolaire le matin, à midi et le soir.

Près de 60 animateurs, oeuvrent au quotidien pour assurer la prise en charge des enfants. Une équipe de direction garantit l'encadrement et le fonctionnement général. Des activités sont proposées tous les jours, pour favoriser la créativité et l'implication des enfants. Elles varient tout au long de l'année et sont choisies par rapport aux événements, aux envies des enfants, à la météo : sport, jeux de société, activités manuelles.

Des ateliers sont également proposés une fois par semaine avec des intervenants extérieurs et des associations locales : Arts du cirque, Ateliers Photo, Mosaïque, Paléontologie, Cuisine, Zumba Kids, Découverte du patrimoine, Ludothèque, Contes, Éveil musical, Théâtre, Éveil à l'environnement, ...

"Un Fruit Pour La Récré" : pour promouvoir l'équilibre alimentaire, des fruits frais sont distribués un jour par semaine au goûter dans tous les accueils, accompagnés régulièrement d'une animation sur l'éducation au goût et à l'alimentation.

Les tarifs des Accueils Périscolaires sont les mêmes partout : entre 0,70€ et 4,00€ par semaine, selon les revenus.

Ce tarif est majoré de 50% pour les résidents extra-communautaires.





5 pizzas achetées
1 bouteille offerte
(vin ou coca)

PIZZA NICO
Pizza à emporter

LUNDI : VIEILLE-BRIOUDE (place de la mairie) - MARDI : MASSIAC (à coté de l'école de musique)
JEUDI : LAMOTHE (place de la tuillière) - VENDREDI et SAMEDI : LANGEAC (parking du super u)

à partir de 18 h

06 77 45 56 00

Retrouvez-nous sur 



PAGE 16



HAIR BUS
STYLE

*Le salon
de coiffure
ambulante
qui vient
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...

*Le coiffeur
apparaît
où vous le voulez*

HAIR BUS 06 63 41 11 70

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les services à la personne

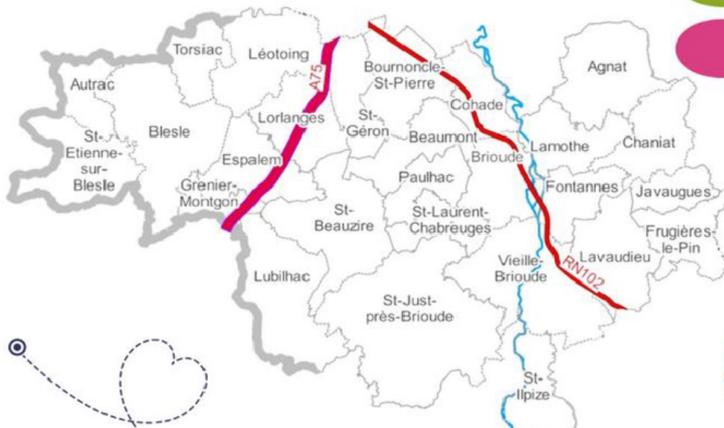


TRANSPORT A LA DEMANDE

PORTAGE DE REPAS
À DOMICILE

TELE-ASSISTANCE

B-BUS



TRANSPORT A LA DEMANDE	PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	TELE-ASSISTANCE	B-BUS
			
<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne dès 16 ans.</p> <p>Où ? Sur les 27 communes de la ComCom + Paulhaguet*+ Massiac*+ Oussouix* + Lempdes/Allagnon* + Vergongheon*</p> <p>Coût ? 3€ un trajet. 6€ un aller retour. Jusqu'à 12 trajets/trimestre. *sous conditions</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? A la fréquence souhaitée (tous les jours, 1 jour/semaine...) Choix des menus.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Tous les résidents de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Quand ? 24h/24 - 7jours/7.</p> <p>Comment ? Grâce à 1 simple bip recevoir l'aide de son réseau d'aidants.</p> <p>Coût ? En fonction des revenus.</p>	<p>Qui ? Ouvert à tous.</p> <p>Quand ? 1 fois par mois dans chaque commune de la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Où ? Dans les 27 communes de la ComCom.</p> <p>Coût ? Gratuit.</p>
			

Pour plus de renseignements, contactez la Communauté de Communes à : accueil@brioudesudauvergne.fr ou 04.71.50.89.10



FRITZ HOFMANN, *artiste peintre*

Le 25 mars 2023, la famille Richard a fait don à la municipalité d'une huile de Fritz Hofmann représentant le village de Lamothe. M. Alain Junod, a saisi l'occasion pour rédiger, en partie d'après les travaux de M. Richard, une présentation de cet artiste « local ».

À la fin de la seconde guerre mondiale, des soldats allemands furent faits prisonniers par les forces alliées et remis aux autorités françaises. Ce fut le cas de Fritz Johannes Louis HOFMANN, artiste peintre et dessinateur de son état, né le 3 octobre 1905 à Altona (Hambourg) et mort à Hambourg le 1er mars 1974. Incorporé dans un escadron de chauffeurs, il fut fait prisonnier le 7 août 1944 à Lindlar, non loin de Cologne. Le 13 septembre 1945, il fut affecté au dépôt N° 133 à Brioude sous le matri-

cule 392.484. Entre ce moment et son rapatriement le 20 avril 1947, il fut accueilli dans une ferme au voisinage de Lamothe et se fit connaître dans la région par son activité artistique. Il y a laissé un certain nombre d'œuvres de style figuratif (l'art dit « entartet » ou dégénéré n'était pas populaire dans l'Allemagne nazie...) : des paysages, des portraits et des caricatures. Les sujets semblent montrer que son état de prisonnier ne doit pas avoir été trop dur – en tout cas après avoir quitté les baraque-

ments brivadois de sinistre réputation¹. L'intérêt local pour ce peintre s'est récemment ravivé suite à la donation faite à la Mairie le 25 mars 2023 par la famille Richard d'une huile représentant le village vu depuis la Coste². On y distingue le presbytère, les contreforts de l'église et au premier plan un paysan menant son tombereau attelé à un couple de bœufs. Ce tableau qui porte la signature « Hofmann 1946 » est exposé dans la salle du conseil de la mairie de Lamothe. (ci-dessous)





Au château de Lamothe, on trouve deux fresques.

La première, visible dans la cour, est signée « F. H. 47 » et représente un combat, soldat contre chevalier, à l'époque médiévale.

La seconde, au premier étage, est signée « ANNO.DOM.MCMXL VI FRIDERICUX HOFMANN ».

En arrière-plan, on voit une reconstitution du château tel qu'il pouvait être à l'époque médiévale, vu de la plaine ; au premier plan, une assemblée en habits et armures d'époque.

Des personnages locaux ont servi de mo-

dèles : on reconnaît en particulier tout à droite Simon Gilbert, propriétaire du château pendant la guerre.

Au centre, un faucon à la main, le peintre lui-même, jeune quadragénaire face à une dame courtisée.

Une série d'aquarelles pittoresques voire caricaturales faites à Noël 1946 a passé entre les mains d'un brocanteur de Brioude³.

On y reconnaît encore Simon Gilbert, aux mœurs bien connues à Lamothe, en robe de chambre et respirant ses roses tandis qu'à son pied son chien les arrose la patte levée ;

sa sœur Odette, de petite taille, habillée de façon extravagante, qui tenait un atelier de passementerie. Le château possède également un pastel du chien.

Le contact avec la famille Hofmann est perdu. La tradition orale dit qu'une sœur aurait reconnu avec émotion sur la grande fresque du château son frère artiste, alors décédé.



D'autres tableaux ont été vus occasionnellement chez des brocanteurs brivadois. J'en profite pour faire un appel à toutes les familles lamothoises qui possèderaient une œuvre de Hofmann afin de pouvoir en faire un inventaire photographique. Quant aux plus anciens Lamothois qui ont connu la guerre, pourraient-ils nous aider à reconnaître les personnages croqués par Hofmann ?

Alain Junod
(alain.junod@unige.ch)

-1- (https://www.levell.fr/brioude-43100/faits-divers/de-1945-a-1948-les-baraquements-de-la-route-de-clermont-accueillent-des-prisonniers-de-guerre_12683186/)
 -2- M. Roger Richard avait rassemblé de son vivant les éléments biographiques utilisés ici.
 -3- Mes remerciements vont à M. Michel Sentenat qui m'a permis de les photographier.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Thibaut Jarlier,
35 rue du Valla,
Construction d'une maison d'habitation.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Nino, Paul Mosnier, le 26 août 2023,
Tiyanna, Corinne Perreira, le 12 octobre 2023.

MARIAGE

Isabelle, Pierrette, Annie Lavaux
et Laurent, Georges, Jean Chevalliot,
le 4 août 2023.

PACS

DÉCÈS

Annie, Ginette Lonjon veuve Seynaeve,
le 4 juillet 2023 à Clermont-Ferrand,

Josette Calandra veuve Mollon,
le 12 octobre 2023 à Brioude,

Michel Sabatier,
le 26 novembre 2023 à Lamothe.



SYNDICAT DES EAUX

Le syndicat Fontannes-Lamothe est composé des communes de Fontannes, Lamothe, Javaugues et une partie de la commune de Chaniat soit 2430 habitants, il doit gérer l'approvisionnement en eau de 1465 abonnés. La gestion de cette compétence est déléguée au SGEB. Le volume d'eau annuel consommé est de 108 636m³ soit une moyenne de 74m³ par abonné. Le seul point de production se situe à Précaillé sur notre commune. Sa production, supérieure à notre consommation, permet au syndicat la revente d'eau au syndicat du Doulon et à celui de l'Armandon qui n'en produisent pas suffisamment. La qualité de l'eau est surveillée par des analyses bactériologiques et physico-chimiques réalisées par le SGEB et l'ARS à une fréquence de 1 par mois pour chaque entité. Depuis les 7 dernières années, ces analyses affichent des résultats excellents avec 0% de non-conformité. Les tarifs pratiqués par le syndicat en 2023 sont de 65.84 € pour la part fixe, la part variable est de 1.92 €/m³ et 1.80 €/m³.

Le syndicat est favorable à la mise en place d'une facturation par acompte à partir de 2024.

En effet, cela permettra une meilleure répartition de la charge financière pour les ménages.

Ainsi, une première facture d'acompte équivalente à 40% de la consommation de l'année précédente sera vous sera envoyé au premier semestre, le solde (abonnement eau et assainissement, consommation réelle) sera à régler en fin d'année.

Trois lois (NOTRe, Ferrand-Fesneau et loi 3DS) prévoit le transfert de la compétence eau potable aux communautés de communes au plus tard le 01.01.2026, ce qui engendre la disparition des syndicats intercommunaux comme le nôtre.

Au-delà des aspects légaux, une réflexion globale sur la sécurisation de la ressource, l'organisation pour le territoire et la population, le coût et la pérennité du service public s'est imposé aux différents syndicats et au SGEB.



Aidé par le cabinet d'avocats Landot & associés, un groupe de travail constitué par des représentants des différents syndicats et représentants du SGEB réfléchis sur une réorganisation territoriale plus lisible et adaptée aux enjeux actuels.

Un syndicat unique est un des scénarii envisagés et devra répondre à plusieurs problématiques : sa gouvernance, conserver la proximité et rédiger des statuts. L'objectif recherché est de proposer une structure publique dans l'intérêt des usagers et du tissu économique local.

Les présidents des syndicats primaires et du SGEB souhaitent avancer sereinement et avec tous les acteurs concernés par l'exercice de cette compétence pour trouver une structuration commune et efficiente.

Marjorie Pignol

Présentation

Activité

Qualité de l'eau

Nouvelle facturation par acompte

Vers un syndicat unique...

11 NOVEMBRE 2023



Comme tous les 11 novembre, la commune de Lamothe a célébré l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Et c'est le 11 novembre 1923, il y a exactement 100 ans, qu'André Maginot, ministre de la guerre, allumait pour la première fois la flamme du souvenir.



OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



www.lingerie-oze.fr



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



RUBRIQUE SANTÉ

PUNAISES DE LIT : PAS DE PANIQUE !

Rubrique conçue et préparée par Sophie Bénigaud, infirmière hygiéniste

La punaise adulte est un insecte de couleur brune, de forme ovale aplatie et mesure de 4 à 7 mm.

Elle ne transmet pas de maladie à l'homme.

Elle se cache dans des espaces très restreints : sous le papier peint (parfois légèrement décollé), dans les prises de courant, à l'intérieur des sommiers, les plinthes en bois, table de chevet...

EN CAS D'INFESTATION : IL FAUT AGIR VITE !

- Le linge doit être lavé au moins à 60°C (si possible)
- Le linge doit être passé au sèche-linge (si possible)
- Ou le linge et les petits objets peuvent être mis au congélateur à - 20°C pendant au moins 72h
- Les recoins, les tissus d'ameublement, lits et matelas, encoignures, plinthes, placards, tables de nuit, les bagages,... doivent être aspirés avec un aspirateur à sac et à embout fin. Le sac de l'aspirateur doit être mis directement dans un sac plastique hermétiquement bien fermé avant d'être jeté aux ordures ménagères
- Les endroits aspirés doivent être nettoyés par la suite à la vapeur (min 100°C)



CLUB SAINT-JEAN



Barbecue

Le traditionnel barbecue d'été s'est tenu le 6 juillet et a clôturé le premier semestre 2023. La destruction des locaux du stade n'a pas permis cette année sa tenue à Cougeac ; 48 adhérents se sont ainsi retrouvés à la Salle Polyvalente.

Cuisses de grenouilles

Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur de chacun aussi et l'entrain des organisateurs était quant à lui entier : tous les ingrédients réunis pour une belle journée !

Théâtre

Faute d'un nombre suffisant de participants, la sortie initialement prévue à Lyon le 21 septembre n'a pu avoir lieu.

Par contre, le 12 octobre, les « Cuisses de grenouilles », à La Cabane, ont connu un franc succès. 47 personnes ont répondu présent. Après un repas « cuisine du terroir », copieux et bien servi, nous avons poursuivi l'après-midi par une escapade à La Godivelle. Située dans le département du Puy-de-Dôme, c'est la commune la plus élevée (1205 mètres d'altitude), la moins peuplée (16 habitants) et celle qui dispose de la fontaine la plus large (8 mètres de diamètre).

La promenade à pied qui a suivi, jusqu'au lac d'en haut, a encouragé

la digestion. Tout au long du parcours à travers le Cézallier, nous avons pu admirer ces terres d'estive sur ces plateaux modelés tout en courbes et bosses.

Le 27 octobre, certains d'entre nous ont participé à la sortie « les pépites d'Amérique » à Animatis à Issoire, organisée par le Secteur.

Le 12 novembre, nous recevions la troupe les « Z'allumés de Champeix » pour l'interprétation de la pièce comique « Le chef d'escadrille convole ». Un public nombreux a apprécié la prestation des comédiens. Merci aux Lamothis présents.

CLUB SAINT-JEAN

Enfin, le 7 décembre, nous avons clôturé l'année par le repas de Noël avec 60 adhérents.

Excellent repas-traiteur et animation (Lionel) qui ont été au top et qui ont ravi toute l'assemblée.

Selon la tradition, nous fêtons les anniversaires des 80, 85, 90 et 95 ans.

C'est ainsi que Albert BARRET, Gérard GRIMAUULT, Yvette LACOSTE, René SAUVANT, Simone JARLIER - OMBRET et Raymond BLANC étaient à l'honneur.

Deux d'entre eux, pour raison de santé, n'ont pu être présents. Pour les honorer et reconforter, leur repas et leur cadeau leur ont été livrés à domicile.

2024 sera riche en événements.

Le premier et non des moindres sera notre traditionnel loto le dimanche 25 février où nous vous attendons nombreux. Selon la coutume, il sera doté de nombreux et beaux lots.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à vous pour 2024.

Repas de Noël

Anniversaires

Prochain loto



CUISINE TRADITIONNELLE

RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER

BAR À VIN ET À BIÈRES AMBULANT

SOIRÉES CONVIVIALES

TESTEZ L'EXPÉRIENCE
AUX BANQUETS
REPAS « À LA BONNE
FRANQUETTE »
SERVI AUTOUR D'UNE
SEULE ET MÊME
TABLE.
AMBIANCE GARANTIE
CONTACT:
0673243576

L'ÉCOLE

RENTRÉE 2023

DE BEAUX PROJETS À L'ÉCOLE DE LAMO THE

Effectifs / Personnels

Programme pHARe

Bambinolympiques

« Recraie ta récré »

Équipements

Les effectifs sont stables avec 77 élèves répartis sur 4 classes :

15 élèves en PS/MS avec Laurent Lafarge, 18 élèves en GS/CP Christelle Aldon nouvellement nommée, 21 élèves en CE1/CE2 avec Isabelle Guey-Benoit, 23 élèves en CM1/CM2 avec Corinne Brugerolle. Victor Cousot complète le temps partiel de l'enseignante de GS/CP et la décharge de la directrice.

De nouveaux petits élèves devraient faire leur entrée à l'école maternelle à partir de janvier 2024 et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'équipe enseignante est épaulée par Perrine Gilbert, Marie Pastorel, Marie-Jo Nicolas (ATSEM, périscolaire, entretien), Fanny Valadou (Aide aux enfants en situation de handicap) et Manon Laurençon (Volontaire en service civique).

Les professeurs ont bénéficié l'année scolaire dernière du programme de lutte contre le harcèlement à l'école et se sont à nouveau engagés cette année dans le programme pHARe.

Notre école a également souhaité s'inscrire dans des actions autour des Jeux olympiques et a reçu le label « Génération 24 » : les petits de la maternelle, à l'initiative de leur maître, ont lancé en juin dernier les *Bambinolympiques*. Ils seront rejoints par leurs camarades de la classe de GS/CP et

d'autres classes de maternelle des environs lors de rencontres autour du sport olympique en avril et juin prochains.

Pas de classes de découvertes cette année mais de riches projets menés dans chacune des classes.

À l'instar des élèves de CE1/CE2 qui se lancent dans un projet artistique académique « Recraie ta récré ». Il s'agit de réaliser des fresques en grand format dans la cour de récréation en utilisant des craies géantes à la manière des artistes stéphanois Ella et Pitr.

Côté équipements, des acquisitions matérielles (tables, bancs, jeux...) sont prévues afin que les élèves bénéficient dans la cour de récréation d'espaces plus agréables en attendant les travaux de rénovation à l'étude.

Un plan d'équipement numérique par la mairie est également en cours afin que nos petits Lamothois disposent d'outils innovants au service des apprentissages.



Fresque réalisée par les CE1-CE2

Du côté des CM, l'année a débuté sportivement également. En effet, les élèves ont bénéficié de l'accompagnement de Christophe de la Frégonnière, éducateur sportif territorial, pour participer à l'opération « Savoir rouler à vélo » initiée par Brioude Sud Auvergne. Ce dispositif, appuyé par l'Éducation nationale, leur a permis de prendre conscience des dangers et des risques sur la route et d'apprendre les règles de circulation à vélo.

Actuellement, ce sont les compétences du « Savoir nager en sécurité » qu'ils sont en train de travailler au

centre aquatique brivadois.

La classe pourra ensuite accorder plus de temps au volet artistique pour préparer, en particulier, un spectacle musical qui sera donné à la Halle aux grains de Brioude en juin prochain. Pour ce dernier, les CM lamothois partageront la scène avec les élèves de trois autres écoles du secteur (Saint-Hilaire, Fontannes et Brioude) soutenus par la chorale de Vieille-Brioude « Les Balladins du Ceroux » et leur chef Sédric Baujard.

Parallèlement, chaque vendredi après-midi, les 23 grands de l'école continuent de



se rendre dans leur salle de classe extérieure pour « l'école du dehors ».

Ils participent alors à un cercle de conteurs, guidés par Emmanuel Mappus.

De nombreuses autres activités menées dans leur « petite forêt des CM » leur permettent aussi d'apprendre autrement avec la nature.

Corinne Brugerolle

Rouler à vélo

Savoir nager

Spectacle musical

« L'école du dehors »



Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33
Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélié BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !



LE CLUB V.T.T.

Le président et l'ensemble des membres du club souhaitent à tous les lamothois une belle année 2024

RENCONTRE DU CLUB AVEC L'APECH

Mercredi 6 décembre, à l'occasion du marché de Noël, qui avait lieu dans le Hall du CHU Estaing, plusieurs membres du club VTT étaient présents afin de remettre un chèque de 500 € à L'Apech.

Le but de cette association est d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants dans les services pédiatrie & chirurgie infantile en finançant animations ludiques,

collectives ou individuelles ; en participant à l'achat de jouets, jeux, matériels non médicaux pour le confort des enfants et de leurs familles.

Un moment plein d'émotion et de partage avec les personnels soignants qui ne ménagent pas leur temps et leur énergie pour tous ces enfants.

RANDONNÉE au col des SUPEYRES

Les membres se sont retrouvés pour un week-end amical et

sportif aux confins du 63 et du 42. Ce fut l'occasion de (re) découvrir les Monts du Forez, ses steppes et ses jasseries en toute convivialité.

DU VÉLO

Les membres du club, en plus de leurs sorties habituelles à pédaler sur les chemins des alentours, ont participé à des randonnées organisées à Massiac ou à l'occasion du Téléthon de Vézézoux.

DIMANCHE 5 MAI 2024

BOURSE AUX VÉLOS et VIDE-GRENIERS

C'est la date à retenir ! Après onze organisations le 8 mai, il y aura du changement cette année !

La BOURSE aux VÉLOS et le VIDE-GRENIERS se tiendront le dimanche 5 mai dans la salle des fêtes et sur le parking.

Le dépôt des vélos se fera le vendredi 3 mai de 17h à 20h et le samedi 4 mai de 16h à 19h. Il n'y aura pas de réservation pour le vide grenier.

Les tombolas habituelles feront le bonheur des visiteurs. Une partie des bénéfices sera à nouveau reversée à une association locale.

Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle et l'ensemble de nos partenaires pour tous les dons de lots.



CHU Estaing le 6 décembre 2023

LES PISTONS SAUVAGES

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association « Les Pistons Sauvages » a pour but l'organisation de randonnées touristiques et autres manifestations autour du thème de la moto et ses dérivés.

Ceci afin de partager une passion et de créer un réseau relationnel entre pratiquants souvent isolés et recherchant des contacts dans ce domaine. Elle permet aussi de faire découvrir et explorer les coins sinueux de notre belle France et occasionnellement les pays frontaliers.

L'expérience de nos anciens motards, permet aux jeunes d'empoigner avec plus de confiance leur guidon et d'apprendre à rouler sereinement. En dehors des moments conviviaux partagés, cela permet d'apporter un climat de confiance et de sécurité à chacun des membres.

Et si nous ne partageons pas les mêmes activités que les autres associations, notre intérêt est de créer une cohésion locale afin d'animer la commune

d'une ambiance sereine et harmonieuse.

NOS DERNIÈRES BALADES

En juin, c'est en Lozère que nos Pistons nous ont conduits. Le beau temps a permis d'admirer les paysages et de savourer de bonnes lasagnes.

En juillet, direction Saint-Affrique où nous avons dormi dans des anciens box de chevaux, dans une ancienne écurie. Original et sympathique.

En août, 10 ans après, nous avons réussi à réorganiser un voyage en Corse, 8 jours sur l'île de beauté. Nous remercions tous les participants de nos manifestations organisées à Lamothe (divers repas, randonnée, etc...), qui nous ont permis de vivre l'aventure en finançant un tiers du voyage, soit la traversée en ferry. Précisons que le reste était à la charge de chaque membre, comme pour chaque balade que nous organisons.

En septembre, c'est dans les magnifiques

vallées de l'Ardèche que nous avons promené nos belles.

En octobre, notre 1^{ère} Dame a organisé une balade surprise dans les hauteurs de la Haute-Loire. Après nous avoir fait tourner en bourrique sur les routes de notre beau département, Jacuzzi et luge ont été les moments de détente pour nos motards les moins frileux.

Et pour finir la saison, le 4 novembre, c'est autour d'une bonne Raclette Party que nous avons voulu nous retrouver tous ensemble. La soirée fut une belle réussite, qui nous a permis de festoyer entre membres et lamotheois présents.

Pour conclure, notre assemblée générale se tiendra fin février 2024, et nous sommes déjà plongés dans l'organisation d'une rando nocturne, prévue fin avril, qui nous permettra d'arpenter notre belle commune, baskets aux pieds.

LES PISTONS SAUVAGES SOUHAITENT À TOUS LES LAMOTHOIS UNE BELLE ANNÉE 2024.



Rappel des buts de l'association

Dernières balades organisées

Prochaines manifestations

batiman.fr



BATIMAN® multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



BATIMAN®
multibois

Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00



Électricité Générale Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92



EURL JARLIER



L'Âne Gris

Bar - Restaurant

 04.71.77.89.51

 07.84.59.29.97

 1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

PAGE 32

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

RADAR PÉDAGOGIQUE



Depuis quelques mois, un radar pédagogique a été installé à l'entrée de Lamothe, route de Brioude, pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en entrant en agglomération.

L'efficacité de ce dispositif a été largement démontré par l'Association Prévention Routière :

« les radars pédagogiques ont fait chuter la vitesse moyenne de 4% à 12% dans la zone considérée soit environ

une baisse absolue de 2 à 6km/h. On notera aussi que le nombre d'automobilistes en excès de vitesse diminue de 4% à 30%.

Cela laisse espérer une baisse du risque d'accident de 8 à 24% dans ces zones. »



Crèmerie Brivadoise



chez Annie



Cremerie Brivadoise



cremeriebrivadoise

04 71 50 25 87

23 Place Eugène Gilbert - 43100 BRIOUDE

NOS CHAMPIONS LAMOTHOIS

Loïc Sauvat *Athlétisme : demi-fond (cross et piste)*

Mes débuts

J'ai débuté l'athlétisme au club de Brioude en 2015 en pratiquant pendant 6 ans différentes disciplines : perche, sauts en hauteur et longueur, lancers, sprint et demi-fond.

Le demi-fond

En 2021 je me spécialise sur le demi-fond car les cross (en hiver) sont des courses qui me plaisent énormément du fait des terrains différents (vallonnés, boueux...), de la technicité des relances sur la course (selon les virages, les montées...) et des différentes distances.

Le Championnat de France

Quand à la piste (en été), j'aime les longues distances : 1000 et 2000 mètres, là nous voyons très vite notre progression.

Pour cette année 2023 je me sélectionne en mars au championnat de France à Carhaix en Bretagne en finissant 6ième régional et sachant qu'il y a seulement 8 places. En juin je suis également 1er Aura sur piste en 2000 mètres ce qui me donne accès au championnat de France à Albi, où en équipe où nous finissons 1er.

Mes objectifs pour ma saison prochaine est la sélection au championnat de France à Carmaux en mars 2024 et ma spécialisation sur piste sur une distance de 1500 ou 3000 mètres.

Je sais qu'avec mon changement de catégorie (cadet) cette saison va être difficile mais je vais donner le meilleur de moi-même.



Loïc

NOS CHAMPIONS LAMOTHOIS

Emma Jarlier *Trampoline*

J'ai découvert le trampoline à la « faites du sport » lorsque j'avais 5 ans, et cela fait maintenant 13 ans que je pratique cette activité au sein de l'UGB. Ce n'est que 3 ans après avoir débuté que j'ai participé à mes premières compétitions, en individuel, en synchronisé et en équipe.

Au fil des années je suis passée d'un entraînement par semaine à deux, voire trois, puis lors de mon entrée en 6ème j'ai intégré la section sportive gymnastique et trampoline du collège La Fayette.

Ces 4 années en section auprès de Anne Lafarge et Laurence Chorlet sont celles qui, d'après moi, m'ont été le plus bénéfiques.

C'est aussi à partir de mon entrée au collège que j'ai participé pour la première fois aux finales nationales UFOLEP.

À ce jour j'ai eu l'opportunité d'aller à 5 championnats de France UFOLEP, où j'ai obtenu 2 fois le titre de championne de France, dont une fois en synchronisé et 4 fois le titre de vice-championne de France dont deux fois en synchronisé et une fois en équipe.

Le trampoline est un sport qui me permet de dépasser mes limites et de me défouler, j'essaie donc de continuer les entraînements durant mes études supérieures, j'ai aussi décidé de continuer à Brioude cette année puisque c'est ici que se dérouleront les finales nationales les 8 et 9 juin !

Emma



Mes débuts

Section gymnique UFOLEP

Championnat de France

Brioude 8 et 9 juin 2024

NOS CHAMPIONS LAMOTHOIS

Mathis Pascal *Tir sportif*



J'ai commencé le tir pour mes 10 ans, au Tir Sportif Brivadois (TSB) entraîné par Sébastien Allezard. Le tir sportif est une discipline complète qui apporte et nécessite :

- * une concentration élevée pour viser et tirer avec précision. Ce qui améliore la capacité de se concentrer.
- * une coordination main-œil. Cela aide à améliorer la coordination globale.
- * la confiance en soi : le succès dans le tir sportif renforce la confiance en soi et l'estime de soi.
- * la concentration sur une activité avec une finalité claire ce qui aide à réduire le stress et à améliorer l'humeur.
- * de la discipline pour s'entraîner régulièrement et s'améliorer.

Après quelques années de pratique, j'ai intégré le collectif Auvergne dans lequel je suis entraîné par Laurence Brize (ancienne athlète de haut niveau dans le tir qui a participé à quatre Jeux

Olympiques dans sa carrière) et Cédric Coquet (coach mental). Ce collectif m'a permis de perfectionner ma technique et d'avoir un suivi mental.

Je pratique 3 disciplines :

10 mètres (carabine à air comprimé)
50 mètres (carabine 22lr)
Arbalète match 10 mètres

Je fais partie de l'équipe de France U23 arbalète match 10 mètres, et j'ai participé au Grand Prix d'Autriche, à 2 manches de la coupe du Monde et à la finale de la coupe du Monde. Grand Prix d'Autriche à Innsbruck :

Médaille d'argent en individuel

Médaille d'or en mixte-team avec Alexandra Geng

Médaille d'or en équipe

2 manches de la coupe du monde

6ème place à Innsbruck (Autriche)

5ème place à Wil (Suisse)

Ces résultats m'ont permis d'être parmi les 16 meilleurs tireurs mondiaux ayant droit de participer à la finale de la coupe du monde.

À Strasbourg où je termine à la 4ème place, au pied du podium.

Depuis mes débuts, j'ai obtenu 10 médailles sur les différents championnats de France, dont voici mes meilleurs résultats :

Championnats de France arbalète match 10 mètres 2023 à Montluçon, je termine 2ème vice-champion de France senior, et Champion de France par équipe en battant le record de France.

Championnats de France des clubs 10 mètres à Longuenesse en 2022, le TSB est en 1ère division, et notre équipe a fini vice-championne de France après une finale perdue contre le RC Strasbourg.

Mathis

NOS CHAMPIONS LAMOTHOIS

Antoine Seynaeve *Tir sportif*

J'ai 22 ans et suis lamothois depuis toujours. J'ai découvert le tir sportif à l'âge de 8 ans à l'occasion d'une initiation organisée par le club de Brioude où j'ai pratiqué ce sport pendant 10 ans.

Carabinier à 10 mètres puis 50 mètres, j'ai eu la chance de réaliser de bonnes performances en remportant des titres départementaux, régionaux mais surtout 4 médailles au niveau national par équipe :

2014

Champion de France en carabine 3 positions (genou, couché, debout)

Vice-Champion de France en carabine 10 mètres

2015

Médaille de bronze en carabine 10 mètres

2018 : Vice-champion de France en carabine 60 balles couché à 50 mètres

2017

Je bats mon propre record d'Auvergne au 60 balles couché à 50 mètres, déjà obtenu en 2016.

Tous ces résultats, je les dois à l'investissement en temps et argent de mes parents, ainsi qu'à toutes les personnes m'ayant encadré.

Parmi elles, deux se démarquent : Sébastien Allezard, actuel président du club, et Laurence Brize, sportive de haut niveau ayant représenté la France 4 fois au Jeux Olympiques.

Antoine

Mon parcours

Mon palmarès

Remerciements



Le TSB (Tir Sportif Brivadois) avec Antoine (2ème en partant de la gauche), Mathis Pascal (2ème en partant de la droite), et leur président Sébastien Allezard (à droite)

Association GYM-RANDO



Développement des activités gym et danse

39 sorties effectuées

Encadrement des randos

Bilan financier

Bilan de la saison 2022-2023

La saison randos a commencé le 7 septembre 2022 pour se terminer le 28 juin avec un piquenique au Vernet la Varenne .

L'activité gym est bien repartie après les années Covid . Merci à Bernadette et Suzanne d'avoir largement participé à développer les activités gym et danse .

Nous avons fait 39 sorties sur les 43 prévues avec en moyenne 40 participants . Seulement 2 randos à la journée ...

Enfin Toussaint a organisé et encadré la sortie de 3 jours en mai 2023 au mont Lozère avec 30 participants .

Et donc au total, nous avons parcouru 360 km pour des randos de 9 km en moyenne avec un peu plus de 200 m de dénivelé chaque fois.

L'animation des randos :

Face à la diminution du nombre d'animateurs (trices), le conseil d'administration réuni en juillet a validé l'allègement du calendrier des randos en supprimant un mercredi par mois, si possible pendant les vacances scolaires .

Il a également validé le fait de proposer les randos à la journée le mercredi sur des dates libres, le vendredi n'ayant pas donné satisfaction .

Le C.A . fait aussi appel aux adhérents qui

souhaiteraient se joindre au groupe des animateurs actuel.

Bilan financier 2022-2023

La trésorière, Annie Auzard présente le bilan financier, après avoir remercié Denis Bessette, trésorière-adjointe démissionnaire pour raisons de santé .

Conformément aux documents remis en séance, le montant des dépenses s'élève à 7527,15 € et celui des recettes à 7649,38, soit un excédent de 122,23 €.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale donne quitus à la trésorière à l'unanimité .

GYM-RANDO (suite)

Budget prévisionnel 2023-2024

Sans inclure le séjour pas encore chiffré, le budget s'élève en dépenses et recettes à 2472 €

Le séjour pourrait avoir lieu en mai 2024 à Villefort ou aux Estables .

Les cotisations sont reconduites au même montant , soit :

15 € pour la rando seule, 35 € pour la gym et 40 € pour les 2 activités .

Pour la rando, le président rappelle que les tarifs restent bas grâce à l'encadrement complet par des bénévoles .

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité .

Présentation des activités 2023-2024

Comme évoqué ci-dessus, le calendrier reste « à trous » et sera susceptible de mo-

difications en fonction de l'évolution de l'encadrement .

L' A.G valide le fait qu'une formation aux 1ers secours pourra être proposée aux adhérents.

Elle valide également les candidatures de Maurice Grisard et Jean Louis Buvat au conseil d'administration.

Budget 2023-2024

Projets 2023-2024



L'ASSOCIATION DE PARENTS

Accueil de rentrée

L'année 2024 débute pleines de promesses pour chacun de nous, toute l'équipe de l'AEP vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

AG de l'AEP

Nous avons commencé l'année par notre traditionnel café de rentrée accompagné de petites viennoiseries offert aux parents, enfants et enseignants.

Soirée Halloween

Ceci permet de se rencontrer, d'échanger et de démarrer l'année sur une note conviviale, ainsi que de rappeler le rôle de notre association.

Vente de brioches

L'assemblée générale s'est tenue le 29 septembre 2023 dans les locaux de la salle polyvalente où nous avons renouvelé une partie du bureau et accueilli de nouveaux membres, et nous les remercions.

Cette assemblée nous permet de programmer ensemble les actions que nous allons mener au cours de l'année scolaire.

Courant octobre 2023, le 20, nous avons organisé et offert une soirée halloween où friandises et petits monstres étaient au

rendez-vous ! Ce fut une réussite avec de bons retours. Nous remercions chaleureusement les lamothois d'avoir accueilli les enfants, et les parents présents d'avoir accompagné les écoliers pour arpenter les rues de notre joli village.

C'est au mois de novembre qui suit que nous avons organisé notre vente de brioches qui fut encore un succès ! Beaucoup n'ont pas raté ce rendez-vous. Cette année, c'est la boulangerie GRANGETTE de Brioude qui nous a régalié avec ses



AV. D'Auvergne

43103 BRIOUDE CEDEX

04 71 50 27 05

L'ASSOCIATION DE PARENTS

Repas dansant 2024

brioche nature, pépites chocolat et pralines. Nous ne manquons pas de remercier tous les gourmands pour leur participation.

Vente de plants

Pour les fêtes, et juste avant les vacances de Noël, nous avons également renouvelé l'opération THIRIET, nous avons eu moins de bons de commande que l'année précédente mais nous sommes conscients que cela faisait beaucoup de manifestations en cette fin d'année. D'où la suppression de la vente des sapins de Noël qui était également prévue avant les vacances de Noël.

Concours de pétanque

PROJETS 2024

* Le repas dansant qui se déroulera à la salle polyvalente le 30 mars 2024

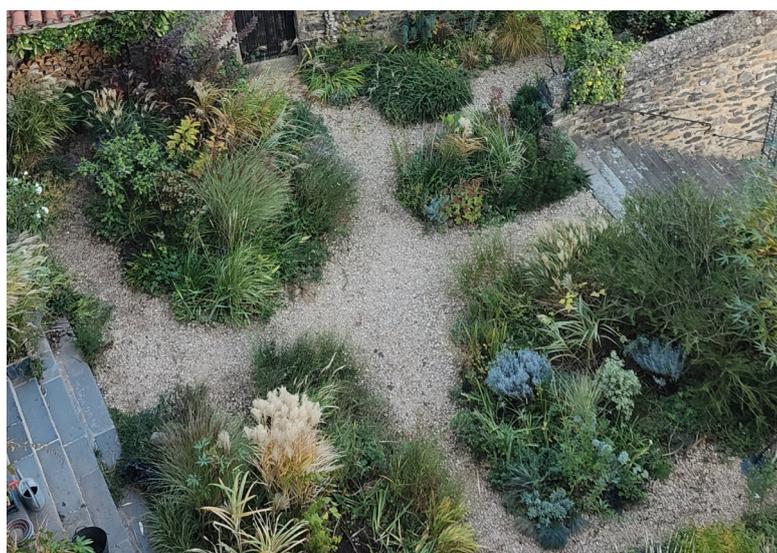
* La traditionnelle vente de plants tant attendue de nos jardiniers Lamoithois chaque année courant du mois de mai

* Tout cela nous emmène tout droit en fin d'année scolaire, où les journées sont longues, agréables à l'approche des vacances... Quoi de mieux pour finir l'année par notre concours de pétanque qui aura lieu courant le mois de juin ou nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Nous vous rappelons que notre association, L'AEP de l'école de Lamothe est constituée de parents bénévoles.

Association à but non lucratif, l'argent récolté par nos diverses actions est intégralement utilisé pour tous les enfants de l'école (sorties diverses, voyages scolaires, matériel divers, etc...).

Nous constituons un vrai lien avec l'école, toujours en accord avec l'équipe éducative.



TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>



CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration



FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

pignol.agsys@orange.fr



Pignol Ag'Sys'

VESTIAIRES FC LAMOTHE

Après l'incendie du mois de mars qui avait entièrement détruit le bâtiment, nous avons œuvré depuis à sa reconstruction. Le règlement de l'indemnité d'assurances nous a été versé en août, puis nous avons travaillé avec l'architecte et le club de foot pour faire les nouveaux plans et déposer le permis de construire début décembre. Le nouveau bâtiment comportera 4 vestiaires et sera aux normes demandées pour un bâtiment recevant du public. La salle de convivialité sera reconstruite pour la même surface.

(Ci-dessous, le plan du nouveau bâtiment)

La consultation des entreprises a été déposée sur le site des marchés public du centre de gestion ; fin janvier nous procéderons à l'ouverture des plis pour, nous l'espérons, un commencement des travaux en mars. Suite à l'étude de sol et compte tenu de l'état du sous-sol, nous sommes obligés de refaire une plateforme allant jusqu'à trois mètres de profondeur à certains points.

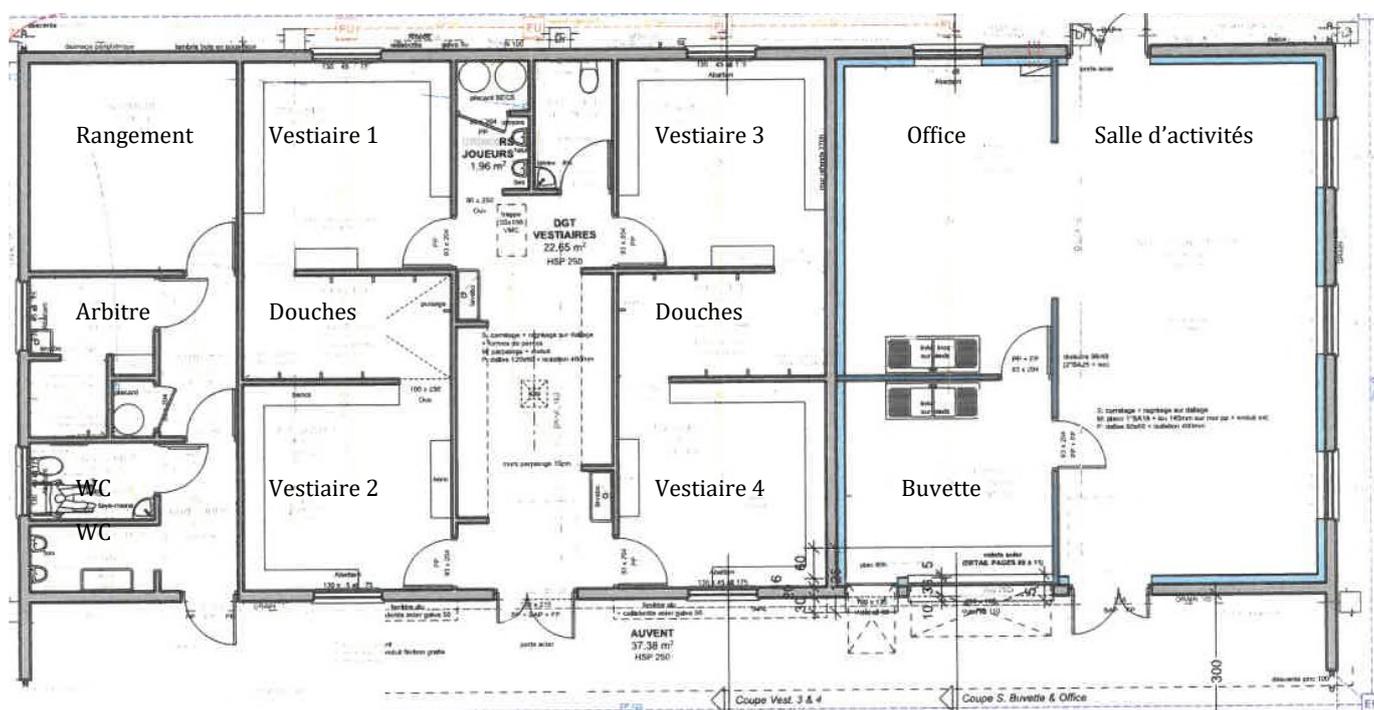
Dès que nous connaissons le montant des marchés, il faudra faire un arbitrage sur les travaux confiés aux entreprises et ceux fait en interne par les

bénévoles du club. Nous avons sollicité des subventions auprès de la Fédération Française de Football et de la région.

Croyez-moi, ce dossier nous a donné beaucoup de travail et quelques soucis, mais si tout se passe bien, fin 2024, les travaux devraient être terminés.

En attendant, les matchs se déroulent sur le terrain de Cohade, et je remercie encore une fois la municipalité de cette mise à disposition de leur équipement.

Alain Jarlier



FOOTBALL CLUB LAMOTHE

Malgré les incivilités de mars 2023, le club de football de Lamothe continue d'évoluer dans ses championnats départementaux.

Délocalisés à Cohade, avec des infrastructures plus modestes que celles qu'ils avaient à leur disposition à Lamothe, les footballeurs ont à cœur de représenter dignement les valeurs de leur club.

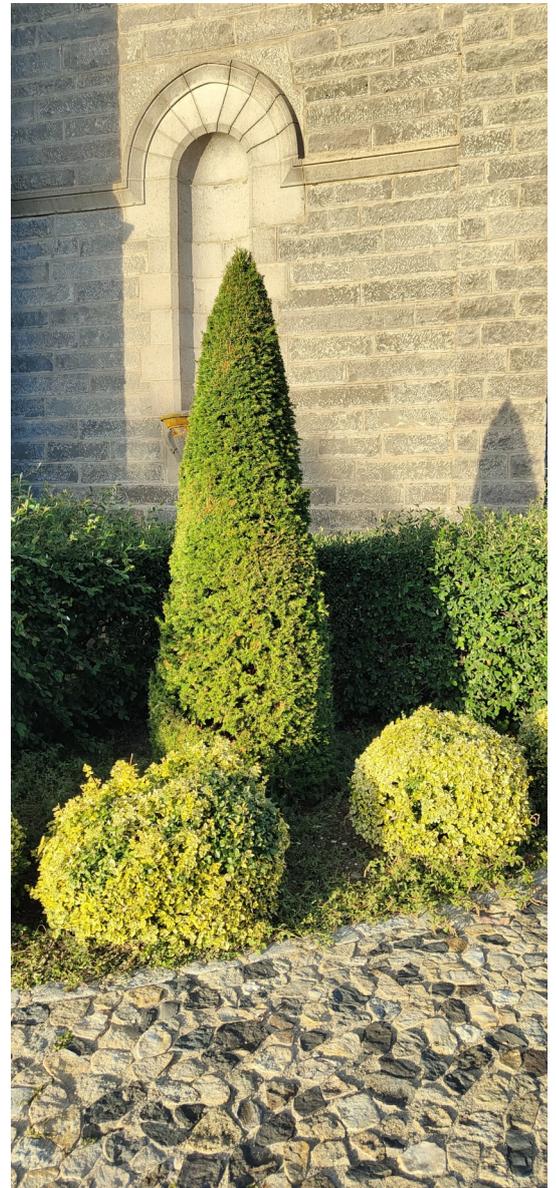
Avec une soixantaine de licenciés, joueurs et dirigeants, les deux équipes en compétition dans le championnat de départementale 4 pour l'équipe réserve, et de départementale 2 pour l'équipe fanion, jouent de septembre à juin dans la partie est du département. Les résultats de ce début de saison sont

sensiblement conformes aux objectifs fixés.

Au-delà des compétitions, le club propose d'acheter le calendrier du foot et remercie les Lamotheois et les fidèles du club pour leur accueil chaleureux et généreux.

Pour subvenir à nos besoins financiers, tripes, repas dansant et bal du foot font aussi partie de nos impératifs de la saison.

Nous envisageons le futur sereinement, et nous attendons avec impatience la reconstruction de nos nouveaux bâtiments afin de pouvoir à nouveau compter sur le soutien de nos supporters locaux, même si beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à faire le court déplacement jusqu'à Cohade.





**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

**Zone commerciale Carrefour - BRIOUDE
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com**



ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

- Tonte et scarification
- Débroussaillage
- Tailles de haies & arbustes
- Tailles de fruitiers
- Élagage & abattage
- Plantation de végétaux
- Engazonnement
- Aménagement de massif
- Clôtures & Palissade en bois
- Pergolas
- Nettoyage
- Évacuation des déchets verts

 **06 59 51 75 11**



fredpaysage43@gmail.com

EI Fred Paysage

SIRET 913 083 606 00016



Lamothe



Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr



Lamothé

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65



VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr



BRICO  **PRO**

Si Pro, si Proche !

Particuliers & Professionnels

OLEON 

43100 Brioude
04.71.50.10.07

-  **BRICOLAGE**
-  **JARDINAGE**
-  **MOTOCULTURE**
-  **PLOMBERIE**
-  **DECOUPE BOIS**
-  **ELECTRICITE**
-  **QUINCAILLERIE**